

Le 3 mai 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse Île, tenue au gymnase de Grosse Île situé au 006, chemin Jerry, Grosse Île, Québec, le 3 mai 2021. La séance est ouverte à 19 h 35 sous la présidence de la mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Felicia Clarke
Nancy Clark
Steve Clarke
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

Est absent:

Conseiller: Miles Clarke

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2021-058

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Felicia Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Correspondance
 - 1.3.1 Affaires découlant de la correspondance
 - 1.3.1.1 Association Canadienne pour la santé mentale – Division du Québec – Demande pour adopter une résolution
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 KWATROE – Offre de services
 - 3.2 Programme F.A.I.R. 2021-2022 – Demande de financement
 - 3.3 Avis de Motion - Règlement 2021-001 – Pour modifier le Règlement 2019-010 – Règlement sur la gestion contractuelle
 - 3.4 Dépôt du Projet de Règlement 2021-001
4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

CORRESPONDANCE

N2021-059

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE - DIVISION DU QUÉBEC – DEMANDE POUR ADOPTER UNE RÉOLUTION

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;

CONSIDÉRANT que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

CONSIDÉRANT que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE

R2021-060

Sur une proposition de Felicia Clarke

Appuyée par Nancy Clark

Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Municipalité de Grosse Île proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à *Parlerpourvrai* et à partager [la trousse d'outils de la campagne](#). Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2021-061

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 30 avril 2021 au montant de 43, 643.81\$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2021-062

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritime qui aura lieu mardi le 11 mai 2021.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

KWATROE OFFRE DE SERVICES

ATTENDU QU' une section du complexe municipal n'est pas utilisée à son plein potentiel; et

ATTENDU QUE le gymnase est trop grand pour les activités à petite échelle et nécessite une réservation à l'avance en raison de la forte demande; et

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent offrir un espace basé sur les besoins individuels.

EN CONSÉQUENCE

R2021-063

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Municipalité de Grosse Île engage les services de la firme d'ingénierie KWATROE au montant de 1, 650.00\$ plus les taxes applicables afin de préparer un plan préliminaire ainsi qu'une estimation des coûts afin de rénover la partie communautaire du complexe municipal.

PROGRAMME F.A.I.R. 2021-2022 DEMANDE DE FINANCEMENT

R2021-064

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Felicia Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la directrice générale, Janice Turnbull, soit autorisée à présenter une demande de financement dans le cadre du programme F.A.I.R. afin d'embaucher les services d'un(e) journalier(ère) pour une période de quatorze (14) semaines pendant la saison estivale 2021.

QUE la mairesse, Rose Elmonde Clarke, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Grosse Ile, le protocole d'entente avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation.

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 2021-001 – POUR MODIFIER
LE RÈGLEMENT 2019-010 – RÈGLEMENT SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE**

N2021-065 La conseillère Jessica Goodwin donne un avis de motion qu'elle présentera pour adoption, à une séance ultérieure, le Règlement 2021-001 pour modifier le Règlement 2019-010 – Règlement sur la gestion contractuelle.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-001

N2021-066 Les membres du conseil de la Municipalité de Grosse Île prennent acte du dépôt du projet de règlement 2021-001, par la Conseillère Jessica Goodwin, qui sera adopté à une séance subséquente et intitulé «*Règlement numéro 2021-001 – pour modifier le Règlement 2019-010 – Règlement sur la gestion contractuelle*».

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2021-067 Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2021-068 Sur une proposition de Steve Clarke, la séance est levée à 20h15.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Janice Turnbull
Directrice générale